



Communiqué de presse

Verviers, le 7 mai 2021

CRÉATION OU MODIFICATION DE TERRASSES

La Ville de Verviers permet à toute personne physique ou morale souhaitant installer et exploiter une terrasse pour le compte de son activité en tant que propriétaire ou gérant d'un établissement HoReCa d'en faire la demande préalable à l'Autorité communale [via son guichet électronique](#).

La demande peut porter soit sur la modification d'une terrasse existante, soit sur la création d'une nouvelle terrasse. Celle-ci doit être introduite :

- au moins **trente jours** calendrier avant la date escomptée pour le début d'occupation du domaine public s'il s'agit d'une **terrasse « ordinaire »**, c'est-à-dire la disposition temporaire du mobilier et des accessoires (tables ou mange-debout, chaises, parasols, etc) à l'usage de sa clientèle.
- Au moins **nonante jours** calendrier avant la date escomptée pour le début d'occupation du domaine public s'il s'agit d'une **terrasse « structurée »**, c'est-à-dire une terrasse impliquant un dispositif structurel fixe ou démontable recouvrant le domaine public, ou une modification de l'assiette du domaine public par forage ou incorporation de matériaux.

Afin de garantir un espace public plus agréable et sécurisant, une [charte terrasses HoReCa](#) a été établie.

Un accompagnement pour encoder la demande ou un avis concernant le mobilier est possible. Il suffit de contacter le service des Affaires économiques par mail (affaireseconomiques@verviers.be) ou au 087/327 547.

L'ordonnance de police relative à l'installation et à l'exploitation des terrasses sur domaine public se trouve [sur le site web de la Ville de Verviers](#).

Notez bien que le projet doit garantir une accessibilité aux PMR. Un kit d'accessibilité est disponible auprès du service Tourisme de la Province de Liège : <https://www.liegetourisme.be/kit-accessibilite>.

CONTACT

Ville de Verviers – Cabinet de Madame La Bourgmestre
087 325 201
claud.poulet@verviers.be

Ville de Verviers – Cabinet de Monsieur Loffet – Echevin des Affaires économiques
087 326 003
sandra.fombona@verviers.be